



Problème de voirie et stationnement

Par **Virginie31120**, le **21/02/2015 à 18:44**

Bonjour,
J'aurais besoin de conseils.
Je suis propriétaire d'une maison et dans ma rue j'ai une salle des fêtes et le gens stationnement dans la rue n'importe où et me gêne pour sortir et rentrer de chez moi. Le maire ne fait rien; ils se permettent de mettre des cônes devant mon domicile et mettre des barrière en face de mon portail qui ne servent à rien car il les positionne là où il faut pas. De plus il y a une interdiction de stationner la gendarmerie est au courant quand ils viennent il estime que ça gêne pas ou ça nous gêne.
Que dois-je faire?
Merci

Par **moisse**, le **22/02/2015 à 08:43**

Bonjour,
Vous posez les bonnes questions.
Si le maire prend des dispositions pour sécuriser vos accès, mais se trompe d'endroit, si les gendarmes interviennent mais nient toute gêne vous concernant, il y a un vrai problème.
Il va donc falloir confier vos griefs à un avocat qui au travers de mesures conservatoires, relevés, constats, montera un dossier.
Cela va coûter des gros sous, d'où mon conseil de vous remettre d'abord en question.

Par **aguesseau**, le **22/02/2015 à 13:20**

bjr,
vous pouvez dès à présent prendre des photos (ou mieux un constat d'huissier) prouvant la gêne occasionnée par ce stationnement de véhicules.
cdt